



TRÉLON INFOS

www.ville-trelon.fr

Mensuel n° 303

NOVEMBRE 2017

Nous continuons de vous présenter des spectacles de haute qualité pour passer une soirée de détente.

*Avec Frédéric Sigrist, protégé d'Anne Roumanoff vous ne serez pas déçu
A bientôt
Philippe*

SEMAINE N°43

28.10 : Inauguration des trois maisons médicales pluridisciplinaires (Fourmies, Trélon et Anor)

SEMAINE N°44

31.10 : Kermesse Halloween de 15h00 à 17h30 à la salle des œuvres

31.10 : Soirée Halloween des Amis de la Demi-lieu

01.11 : Toussaint

04.11 : Réception des jeunes diplômés à 11h00 à la mairie

05.11 : Bourse aux jouets organisée par l'Association des Parents d'Elèves (APE) de 08h30 à 17h00 à la salle des fêtes

SEMAINE N°45

06.11 : Rentrée des élèves

10.11 : Remise des diplômes du Brevet et du Certificat de Formation Générale à 17h00 au collège Denis Saurat

11.11 : Rassemblement à 10h00 sur la place de Trélon pour le défilé en hommage aux Morts pour la Patrie. A l'issue de la cérémonie, réception et exposition à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°46

18.11 : Spectacle humoristique de Frédéric Sigrist à 20h30 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)

19.11 : Assemblée Générale des sections de Glageon et de Trélon de l'UNC à 10h00 à la mairie

SEMAINE N°47

22.11 : Sainte Cécile

22.11 : Première distribution des Restos du Cœur à partir de 9h00 au local 30 rue Victor Hugo

25.11 : Sainte Catherine

25.11 : Family Trail du Bocage (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°48

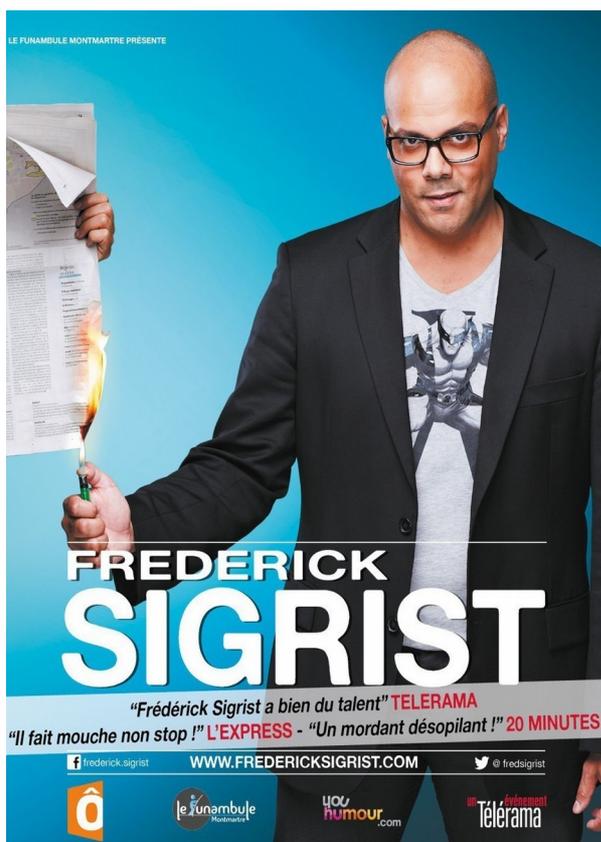
27.11 : Conseil Municipal à 18h00 à la mairie

30.11 : Saint Nicolas à Trélon (voir à l'intérieur)

02&03.12 : Téléthon (voir à l'intérieur)

Avec intelligence et humour, Frédéric Sigrist passe l'actualité au crible de sa causticité libertaire.

Dénonçant les postures qui cachent souvent des impostures, ce Guy Bedos antillais fait mouche à tous les coups.



FREDERICK SIGRIST

"Frédéric Sigrist a bien du talent" TELERAMA

"Il fait mouche non stop !" L'EXPRESS - "Un mordant désopilant !" 20 MINUTES

f frederick.sigrist

WWW.FREDERICKSIGRIST.COM

@fredsigrist



LES YMAGIERS, TAILLEURS D'IMAGES

ATELIER D'EXPRESSION ARTISTIQUE

L'atelier fonctionnera à la Maison Dimnet les mercredis 08 et 29 Novembre de 14h00 à 18h00. N'hésitez pas à venir prendre contact.

EXPOSITION TEMPORAIRE

Trois Ymagiers (Isabelle Vanhooren, Jacques Guislain et Claudino Sarnary) exposeront leurs tableaux dans la maison médicale à partir du samedi 28 Octobre 2017.

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Du 1^{er} Novembre 2017 au 31 Mars 2018 la déchetterie est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (fermeture le jeudi et le dimanche).

ACCÈS A LA DÉCHETTERIE

Si vous vous rendez à la déchetterie avec une remorque, pensez à la bâcher afin d'éviter la chute de détritrus sur la chaussée ou les trottoirs.

Ces pertes diverses polluent notre environnement et gênent la circulation des véhicules et des piétons et peuvent provoquer des accidents.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un problème d'éclairage public, signalez-le sans tarder à la mairie.

CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 23 Novembre 2017, dans les locaux de la maison de santé pluridisciplinaire situés rue Victor Hugo, le matin à partir de 09h00.

JARDINS DE L'ESPÉRANCE

L'association AJonc (Les Amis des Jardins Ouverts mais néanmoins clôturés) qui intervient sur les jardins de l'Espérance vous donne rendez-vous les mercredis 08 et 22 Novembre de 11h00 à 17h00.

CANTINE SCOLAIRE

Les inscriptions pour la cantine scolaire sont reçues en mairie du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 09h00 à 11h00.

ATELIER REPASSAGE

L'atelier repassage « Les Miss Fer » situé sur le côté gauche de la mairie de Trélon est ouvert :

- les lundis et jeudis de 7h30 à 11h30,
- les mardis et vendredis de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Tarif à la pièce (0,50 à 2,50 €)

Pour tous renseignements, contacter le ☎03.27.60.71.00

TOUSSAINT

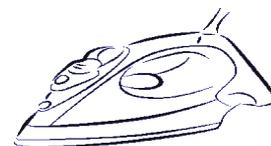
STATIONNEMENT ET CIRCULATION

Les 29, 30 et 31 Octobre et 1^{er} Novembre, le stationnement des véhicules de toutes natures sera interdit du n°9 rue du Pont Séru jusqu'au parking face au cimetière. Des panneaux indicateurs réglementaires seront mis en place à cet effet. La circulation se fera dans le sens rue du Pont Séru, rue Heureuse, rue de la Liberté.

BOURSE AUX JOUETS

L'Association des Parents d'Elèves organise une bourse aux jouets et articles de puériculture le dimanche 05 Novembre de 8h30 à 17h00 à la salle des fêtes. La table : 2 €

Réservation par courriel : apetrelon59132@gmail.com ou par sms (06.75.62.45.05)



FRÉDÉRICK SIGRIST N'EST PAS TRISTE

Avec un regard faussement candide, Frédéric Sigrist refait l'actu en se livrant à un cinglant état des lieux de notre société et du monde politique.

Vous pouvez entendre ce talentueux bateleur sur France Inter dans l'émission « La bande originale » chaque mardi à 11h20 dans sa rubrique « La drôle d'humeur. »

Gauche, droite, centre ou extrêmes, il n'épargne personne dans des textes à l'écriture ciselée, à la verve mordante et à l'humour caustique qui rappelle celui de Guy Bedos.

Ce protégé d'Anne Roumanoff propose un spectacle d'une intelligente drôlerie à ne pas manquer.



Samedi 18 Novembre 2017 à 20h30

Salle des fêtes de Trélon

Réservation en mairie (☎03.27.60.82.20)

Entrée : 12 € (gratuite jusque 12 ans)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2017

Le Conseil Municipal

✓ **décide** à l'unanimité

- de recruter un professeur de guitare pour un an à compter du 6 Novembre 2017 pour une durée d'enseignement hebdomadaire de 3h30,
- de créer cinq emplois d'agents recenseurs vacataires temporaires pour la durée du recensement du jeudi 18 Janvier au samedi 17 Février 2018,
- de nommer un coordonnateur communal pour les opérations de recensement de la population qui aura la charge de former les agents recenseurs et de mener à bien ce recensement,
- de reconduire la prime de fin d'année aux agents municipaux (pour mémoire, cette prime est forfaitaire et modulée en fonction du temps de présence dans la collectivité (les congés de maladie, maladie de longue durée, accident du travail, maternité ou adoption, paternité, garde d'enfant malade, etc ... sont déduits) et de la quotité de temps pour les agents à temps non complet ou à temps partiel),
- de mettre en vente comme terrains constructibles les parcelles E 1143, E 1144 et E 1692 représentant 411 m² (intersection rue Victor Hugo – rue Fontesse),
- de subventionner à hauteur de 200 € les travaux d'installation d'une pompe de relevage pour l'assainissement, quand elle est indispensable, sur présentation d'une facture acquittée et à condition de ne pas être imposable sur le revenu ;

✓ **Approuve** à l'unanimité

- les termes des règlements intérieurs des accueils de loisirs, de la cantine et de la garderie qui en précisent les modalités de fonctionnement,
- la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) du SIDEN – SIAN ;

✓ **prend connaissance**

- des conclusions du commissaire-enquêteur dans le cadre de l'extension de la carrière Bocahut,
- du rapport de la réunion de la commission municipale de sécurité en date du 22/08/2017 ;

✓ **est invité** à l'inauguration de la maison de santé pluridisciplinaire « Albertine » le samedi 28 Octobre prochain vers 15h40.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

MAISON DE SANTÉ ALBERTINE

Les élus ont décidé de baptiser la maison médicale pluridisciplinaire « Maison de santé Albertine ».

Tout simplement parce qu'il y a exactement 150 ans, **Albertine** de Merode achetait le terrain nécessaire pour y fonder les salles d'Asile qui manquaient à Trélon.

Cet asile accueillait garçons et filles de 2 à 7 ans suite à l'instruction du ministre de l'Instruction Publique aux Préfets pour l'exécution de la loi du 10 Avril 1867.

Après la construction par la commune de l'école maternelle sise rue Delval, les bâtiments de l'asile deviendront le premier dispensaire.

Un choix municipal judicieux qui scelle en quelque sorte un presque retour aux sources.



FAMILY TRAIL DU BOCAGE

Le samedi 25 Novembre 2017, les Amicales des Sapeurs-Pompiers d'Anor, Sains-du-Nord, Solre-le-Château et Trélon se sont associées avec les Ecuries de la Demi-lieue pour créer le Family Trail du Bocage qui allie sport, famille et découverte.

Vous pourrez découvrir en famille le site de l'Hôpital Départemental de Felleries-Liessies et recevoir une information sur le secourisme, sur les premiers gestes d'assistance et pourquoi pas ... souhaiter devenir pompier volontaire.

Deux parcours vous seront proposés à la marche ou à la course (5 km départ à 10h00 et 10 km départ à 11h30) ainsi que des balades en poneys pour le plus grand plaisir des enfants.

Tarif : adultes 5 € ; enfants jusque 12 ans : 2 €

Renseignements sur familytrail59@gmail.com ou 06.89.98.33.17 ou 03.27.56.72.81

SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence :

- la semaine de 20h à minuit,
- le samedi de 12h à minuit,
- le dimanche de 8h à minuit,

vous devez composer le **(03.20.33.20.33)**, un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....)

Il ne faut plus appeler la gendarmerie mais contacter Servigardes qui vous informe

- par téléphone : 0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)
- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme FOSSÉ (☎03.27.57.06.23 / 📞06.76.84.70.46) ou Mme BOUGARD (📞06.84.66.25.14)
- Mme WILLIAME (☎03.27.66.53.11) ou Mme VREVIN (📞06.11.28.66.50)
- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞06.77.61.26.49)
- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ 📞06.30.27.93.53) ou Mme CAPELIER-DUPONT (📞07.70.02.03.08)

LE C.C.A.S. ET LES JEUNES

Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, l'opération « piscine » reprend. Des billets d'entrée pour la piscine de Fourmies sont en vente à la mairie de Trélon au tarif de 1€.

Sont concernés les jeunes de 6 à 16 ans.



REMERCIEMENTS DU CCAS

Les membres du CCAS remercient l'Amicale Laïque, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, l'Association Sportive Trélonaise, Un Truc en Plus et les Ymagiers tailleurs d'images pour leurs dons lors du repas des Aînés du dimanche 8 Octobre dernier.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30.

ART-THÉRAPIE

La municipalité offre aux Trélonais l'appui d'une art-thérapeute. Vous pouvez rencontrer Madame Delannoy en la contactant auparavant (☎ 06.88.70.53.12.).

Ces ateliers d'art-thérapie permettent aux enfants d'exprimer leurs souffrances autrement que par des mots (peur du noir, de l'école, crainte d'être nul, manque de confiance en soi, violence...).

LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

SORTIES PREVUES

05.11	9h00	Trélon	Marche, VTT et Cyclo
12.11	9h00	Trélon	Marche, VTT et Cyclo
19.11	8h15	Wignehies	VTT
26.11	9h00	Trélon	Marche, VTT et Cyclo



LA VIE DE L'AS TRÉLON

FOOTBALL SENIORS

Equipe A (D4)

05.11 : 14h30 ETROEUNGT – TRELON
12.11 : 14h30 TRELON – MARPENT
19.11 : 14h30 TRELON – AVESNES-SUR-HELPE

Equipe B (D6)

TRELON – DOMPIERRE
SOLESMES – TRELON
OHAIN – TRELON

FOOTBALL JEUNES

12.11 : 10h00 U15 (D2) TRELON – JEUMONT
18.11 : 15h30 U17 (D1) TRELON – JEUMONT



PRÉVENTION DES INTOXICATIONS PAR LE MONOXYDE DE CARBONE



Chaque année, plusieurs centaines de cas d'intoxication dont certains s'avèrent mortels sont enregistrés dans les Hauts-de-France. C'est pourquoi, pendant la période de chauffe hivernale, il est important de vous rappeler que :

- les aérations doivent être dégagées,
- les cheminées doivent être ramonées chaque année,
- les appareils de chauffage doivent être bien entretenus et correctement utilisés.

Gaz inodore, incolore mais mortel, le monoxyde de carbone provoque une intoxication subite et aiguë entraînant des maux de tête, des vertiges, des nausées, des pertes de conscience ou une intoxication insidieuse et permanente qui se manifeste par des céphalées, des épuisements, des nausées.

En cas d'intoxication, il faut ouvrir les fenêtres et aérer, quitter les lieux, appeler les secours (pompiers : 18, S.A.M.U. : 15, secours aux personnes sourdes et malentendantes : 114 ou numéro d'urgence depuis un portable : 112) et ne pas réintégrer le logement sans faire appel à un professionnel qualifié.

Des renseignements complémentaires sont disponibles en mairie.

VOCALIS

Le Chœur Vocalis donnera un concert de Noël le dimanche 03 Décembre 2017 à 16h00 à l'église Notre Dame de Fourmies-Trieux. Entrée 8 € (gratuite pour les enfants).



TENNIS DE TABLE

Départementale 1 Poule X	05.11 : SARS-POTERIES/BEUGNIES – TRELON 19.11 : TRELON – BOUSIES 26.11 : SAINT-REMY-DU-NORD – TRELON
Départementale 3 Poule AE	05.11 : TRELON – HAUTMONT 19.11 : BAVAY – TRELON 26.11 : TRELON – BEAUFORT
Départementale 3 Poule AF	05.11 : TRELON – RECQUIGNIES 19.11 : MAUBEUGE – TRELON 26.11 : TRELON – COUSOLRE
Départementale 3 Poule AG	05.11 : MAUBEUGE – TRELON 19.11 : TRELON – POIX-DU-NORD 26.11 : RECQUIGNIES – TRELON
Vétérans Poule C	03.11 : TRELON – LEVAL-SUR-SAMBRE 17.11 : RECQUIGNIES – TRELON 26.11 : TRELON – BAVAY



TRÉLON HANDBALL CLUB

04.11	20h30 : seniors garçons HAUBOURDAIN – TRELON
11.11	15h30 : moins de 13ans TRELON – DENAIN 18h00 : seniors garçons TRELON – BOUSEBECQUE
18.11	20h30 : seniors garçons MARCQ-EN-BARŒUIL – TRELON
25 ou 26.11	moins de 13ans VALENCIENNES – TRELON



LES ACTIVITÉS DU RÉVEIL BOULISTE

dimanche 05 Novembre	quadrette ou quintette mêlée
samedi 18 Novembre	quadrette ou quintette mêlée

AUTORISATION DE LOCATION D'UN LOGEMENT

Le mercredi 12 Avril 2017, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité une délibération importante. En effet, dorénavant, tous les propriétaires, bailleurs et professionnels, intervenant dans la mise en location ou la gestion locative à Trélon, devront demander à la mairie une autorisation préalable de mise en location. Une procédure qui concerne l'ensemble de la commune et toutes les catégories de logements. La municipalité s'appuie sur la loi Alur (Accès au logement et un urbanisme rénové du 24 Mars 2014) relative à la lutte contre l'habitat indigne ou insalubre et les copropriétés dégradées. L'autorisation valable deux ans, sera délivrée dans un délai d'un mois. Elle devra être jointe au contrat de bail.

La décision de refus d'une demande d'autorisation sera transmise à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et aux services fiscaux qui permettront à la commune de réaliser des contrôles pour vérifier la bonne qualité des logements mis en location. Les contrevenants, ne respectant pas la déclaration ou l'autorisation de mise en location, seront passibles d'amendes de 5 000 à 15 000 €.

A l'unanimité également, les élus ont voté une seconde délibération sur ce sujet. Ainsi, les travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant seront également soumis à autorisation préalable. Le propriétaire, avant de commencer les modifications, devra fournir : identité, localisation, désignation de l'immeuble, nature et consistance des aménagements, surface de plancher, hauteur sous plafond, volume habitable, dossier technique amiante, etc.

A l'issue d'un délai d'instruction de 15 jours, le maire pourra accepter, refuser ou soumettre à conditions l'autorisation de modification. Cette autorisation concerne, l'ensemble du territoire communal.

LA VOIE DU COQUELICOT : NOUVEAUX HORAIRES

SOPHROLOGIE – RELAXATION

Lundi : 09h45 à 10h45 et mercredi : 20h00 à 21h00.

QI GONG

Lundi : 11h00 à 12h00 et 18h30 à 19h30 et mercredi : 16h45 à 17h45.

RENSEIGNEMENTS

Directement sur place : salle rue Clavon-Collignon (sous le centre d'affaires).

Par téléphone (☎ 06.70.43.66.64)

VISITE DE SAINT NICOLAS

Comme chaque année, SAINT NICOLAS et le Père FOUETTARD viendront rendre visite aux jeunes Trélonais.

Jeudi 30 Novembre 2017 dès 09h00, les deux compères emmèneront les élèves de l'école élémentaire René Bry à la salle des fêtes où un duo de clowns parodistes et musicaux les accueillera et les divertira. Des friandises leur seront distribuées. Cette distribution continuera à l'école maternelle, rue Delval, à 10h30, pour la plus grande joie des petits.

Pour ceux qui le souhaitent, SAINT NICOLAS passera dans les maisons les jeudi 30 Novembre et vendredi 01 Décembre à partir de 16h30 pour remettre aux enfants les cadeaux qui devront être déposés à la Mairie.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **mardi 28 Novembre à 17h30**.



ÉLAGAGE DES HAIES

Les propriétaires, particuliers et cultivateurs doivent absolument tailler leurs haies afin d'assurer une parfaite visibilité et d'éviter de gêner leurs voisins. De plus, l'échardonnage est obligatoire sur le territoire communal. Gendarmerie et police municipale veilleront à l'application de ces mesures.

MON TROTTOIR N'EST PAS UN LOCAL POUBELLE !



Une poubelle n'a pas sa place dans la rue. Pour faciliter le cheminement de tous, les sacs et les bacs doivent être sortis seulement dans les heures précédant le ramassage.

Les bacs vides sont à rentrer au plus vite pour assurer la sécurité des piétons et un cadre de vie agréable. Ils doivent également être nettoyés régulièrement.

TÉLÉTHON

Vente de porte-à-porte d'objets confectionnés par les Joyeux Drilles à partir du 13 Novembre 2017.

SAMEDI 02 DECEMBRE

Après-midi des associations à la salle des fêtes

- à partir de 15h00
 - x Présentation de danses par le Dancing Club
 - x Démonstration par le Savate Boxing Club
 - x Parrainage de livres par l'Amicale Laïque
 - x Ventes d'objets confectionnés par les Joyeux Drilles
 - x Intervention des Sapeurs-Pompiers sur une voiture en feu (sur le parking)
 - x Vente interne d'objets par Echanges et Dialogues
 - x Balades en poneys par les Amis des Ecuries de la Demi-lieue
- à 17h30 randonnée du Téléthon avec soupe à l'arrivée
- à 19h30 karaoké organisé par le Groupe des animateurs Trélonais

DIMANCHE 03 DECEMBRE

Après-midi dansante « Family Danse » à partir de 15h00 à la salle des fêtes. Entrée payante

APPRENEZ-LEUR LE CANIVEAU

Les articles L 2212-2 du code général des collectivités territoriales et R 635-8 du code pénal prévoient amendes et contraventions pour sanctionner le dépôt de déjections canines sur les trottoirs. Il suffit que le propriétaire du chien tenu en laisse le fasse descendre dans le caniveau. En effet, les déjections qui gâchent notre cadre de vie sont déplaisantes voire dangereuses pour les piétons.

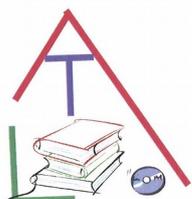
Les contrevenants seront sanctionnés.



ACCÈS À LA CARRIÈRE DU CHÂTEAU GAILLARD

L'accès au plan d'eau de l'ancienne carrière du Château Gaillard (dite L'eau bleue) est strictement interdit tout comme la baignade extrêmement dangereuse.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE



Le service de prêts (livres, CD, DVD et CD Rom) est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00, le vendredi de 16h45 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 15h00.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mardi à 20h00 à la bibliothèque.

CAFE LITTÉRAIRE

Réunion le jeudi 30 Novembre 2017 de 14h00 à 16h00.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées impérativement avant le vendredi 29 Décembre 2017.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES



Notez bien : Causerie et débat animés par Sylvie Godefroid : « La balade des pavés : la balade d'une femme dans les couloirs d'un temps qui commence à compter ».

Rendez-vous le vendredi 17 Novembre à 20h00 salle des Charmilles rue des Horbes à Ohain.

FONCTIONNEMENT DES CLUBS EN NOVEMBRE

Tous renseignements sur l'activité des clubs sont à demander auprès du secrétariat :
☎ 03.27.59.72.03

Club	Horaires	Animateur
Anglais	Débutants : jeudis 16 et 30 de 15h à 17h Langue et civilisation anglaise avec Jill et Ian: jeudis 9 et 23 de 15h à 17h	Marie-Bernard Naveau 06 84 47 24 80
Couture	Un jeudi sur deux de 14h à 16h	Annette Vandesande 03 27 59 55 41
Espagnol	Le mercredi 8 de 16h à 17h30 Pour les autres dates se renseigner auprès du secrétariat	Mireille Carlier 06 31 42 26 48
Informatique	Tous les lundis de 9h30 à 11h45 Tous les mardis de 10h à 18h	Patricia Drouard 03 27 60 52 70
Remue-méninges	Les jeudis 9 et 23 de 9h30 à 12 heures	Françoise Collet 03 27 60 41 24
Marche	Pas de club en Novembre et Décembre	

PROMENADES EN FORÊT

Par mesure de sécurité, les promenades ne sont pas autorisées le week-end en forêt communale pendant la période de chasse du dimanche 17 Septembre 2017 au mercredi 28 Février 2018.

ALZHEIMER

La maison de retraite du Chemin Vert propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Tarif : 10 € par jour repas du midi compris hors frais de transport.

Renseignements complémentaires au ☎03 59 21 00 00

HORAIRES DES MESSES DU MOIS

mercredi 1 ^{er} Novembre Toussaint	RAMOUSIES (9h30) – FOURMIES Saint Pierre (11h00)
jeudi 02 Novembre Jour des défunts	FOURMIES Notre Dame (10h00) – TRELON (18h00) – WIGNEHIES (18h00)
samedi 04 Novembre	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 05 Novembre	OHAIN (09h30) – FOURMIES Saint Pierre (11h00)
samedi 11 Novembre	GLAGEON (18h00)
dimanche 12 Novembre	RAINSARS (09h30) – FOURMIES Saint-Pierre (11h00)
samedi 18 Novembre	WIGNEHIES Sainte Cécile (18h00)
dimanche 19 Novembre	BAIVES (11h00) – FOURMIES Saint-Pierre (11h00)
samedi 25 Novembre	ANOR (18h00)
dimanche 26 Novembre	FERON (09h30) – FOURMIES Saint-Pierre Sainte Cécile (11h00) – TRELON (11h00)

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018

OBJECTIFS



Le recensement détermine la population officielle de chaque commune. De ce chiffre découle la participation de l'État au budget communal. Il permet également d'ajuster l'action publique aux besoins des populations (équipements collectifs, programme de rénovation, moyens de transport...).

DEROULEMENT

Entre le jeudi 18 Janvier et le samedi 17 Février 2018,

- Un agent recenseur recruté par la mairie se présente chez vous et vous propose de vous faire recenser sur internet ou, en cas d'impossibilité, sur papier.
- Vous répondez au questionnaire en ligne
 - ✓ vous allez sur le site www.le-recensement-et-moi.fr
 - ✓ vous cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne »
 - ✓ vous utilisez le code d'accès et le mot de passe précisés sur le document papier reçu
 - ✓ vous vous laissez guider
- Sinon, vous répondez sur les documents papier
 - ✓ vous remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur
 - ✓ vous remettez les questionnaires à l'agent lors de son second passage.

LES AGENTS RECENSEURS

Les cinq agents recenseurs recrutés par la mairie sont Mesdames Nathalie Calinaud, Cathy Lagneau et Brigitte Williame et Messieurs Gérald Boncourt et Denis Bouqueuniaux.

LES JOYEUX DRILLES

LES JOYEUX DRILLES



Club tricot	lundi de 14h à 17h
Club activités manuelles	mercredi de 14h à 17h
Club jeux (tarot, belote, scrabble, etc)	vendredi de 14h à 17h

Renseignements auprès de Madame Brigitte Williame (☎ 06.42.28.28.71) ou de Monsieur Jean- Michel Barthélémy (☎ 06.43.97.29.67).

CÉRÉMONIE DU ONZE NOVEMBRE



En cette période du Centenaire de la guerre 14-18, la cérémonie du 11 Novembre 2017 prendra à nouveau un relief tout particulier.

Des gerbes offertes par la municipalité et l'Union Nationale des Combattants seront déposées au monument aux Morts. Des élèves des classes de CM2 y citeront les noms des 9 militaires trélonais tombés au champ d'honneur pendant l'année 1917 en précisant leurs régiments et leurs lieux et dates de décès.

A la salle des fêtes, deux expositions consacrées l'une à la vie des Trélonais sous le joug allemand et l'autre aux militaires tués en 1917 seront présentées. Des élèves de CM2 liront les textes qu'ils ont rédigés à l'invitation de l'UNC dans le cadre de l'opération « devoir de mémoire » .

Ces deux expositions seront ensuite visibles dans les locaux de la médiathèque aux heures d'ouverture habituelles du lundi 13 au vendredi 24 Novembre.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Agathe FOUQUART, née le 13 septembre 2017 à FOURMIES (Nord), (6 rue Augustin Dimanche)

Lucie DEUDON, née le 22 septembre 2017 à FOURMIES (Nord), (10 rue de la Liberté)

Erza COCQUERET, née le 28 Septembre 2017 à FOURMIES (Nord), (2b rue François Ansieau)

Mayli COET, né le 03 Octobre 2017 à FOURMIES (Nord), (33 rue Victor Hugo)

Raphaël PEROT, né le 10 Octobre 2017 à CHIMAY (Belgique), (10 Chemin des Sars)

Jayden BAUDUIN DESMOUDT, né le 14 Octobre 2017 à FOURMIES (Nord), (19 rue de l'Espérance)

MARIAGES

Mademoiselle Virginie BARBET et Monsieur Franck LEGRAND, mariés le 30 Septembre 2017

Mademoiselle Athénaïs MARTIN et Monsieur Jonathan PAYEN, mariés le 30 Septembre 2017

TRÉLON : PROGRAMME CULTUREL 2018

CHRISTOPHE ALÉVÊQUE « Ça ira mieux demain »

Provocateur, Christophe Alévêque aime mettre l'épée dans le plat du consensus mou. Il se livre à un jubilatoire jeu de massacre, dans un spectacle du tonnerre qui attire régulièrement les foudres de « la bien pensée » à ce digne héritier de Pierre Desproges.

Parlant à béton rompu, il flingue notre monde carnassier qui a tendance à confondre ce qui compte avec ce qui se compte, le droit à la différence avec le droit à l'indifférence.

Raisons suffisantes pour qu'il étrille avec humour et mauvaise foi le couvre-feu moral et l'hypocrisie. Il déclenche ainsi un salutaire courant d'air sur nos idées noires, avec l'espoir humaniste que demain sera meilleur qu'hier.

Samedi 03 Février 2018 » à 20h30 salle des fêtes

Entrée 20 €



ALBERT MESLAY « Je délocalise »

En se délocalisant à contrecœur dans l'ozone interdite, Albert Meslay infiltre le milieu des affairistes exploitant, sans vergognes, le talent et le travail d'êtres humains mal payés. Il peut de cette façon juger *in situ* et tirer la sonnette d'alarme pour tenter de remettre les pendules à l'heure.

Moustache de morse et œil sombre, cet humoriste se fait du sourcil pour notre société dans laquelle il y a les larmes sincères et les larmes de crocodiles, ceux qui tournent de l'œil et ceux qui le détournent.

Même s'il risque de se prendre les pieds dans l'utopie, il sait se montrer abusé, abusif mais jamais désabusé.

En nous amenant intelligemment à déchiffrer les apparences, il réussit la subtile performance de faire de chaque spectateur son Albert ego.

Samedi 14 Avril 2018 à 20h30 salle des fêtes

Entrée : 12 €



BRUNO COPPENS « La vie est un destin animé »

A 50 balais et des poussières, Bruno Coppens a découvert l'importance du plumeau, une découverte qui confirme que le temps nous échappe et surtout nous écharpe.

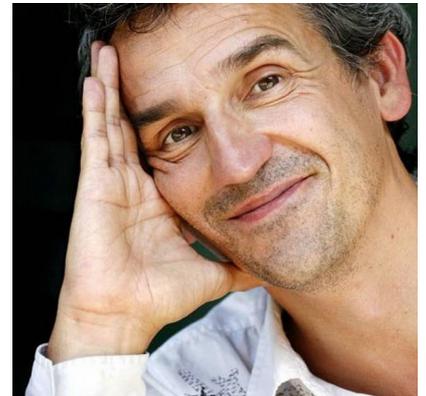
Cet humoriste belge, à la plume sautière, nous invite à un chaud voyage au lexique même si les faits divers jettent souvent un froid.

Spécialiste des folies belgères et de leurs numéros dénudés, il considère que le string est en retard sur le téléphone puisqu'il tient encore à un fil. Alors s'il aime tirer sur la ficelle, il ne tire jamais sur le facile car toute salade vit aux dépens de celui qui l'égoutte.

Ce jongleur fou de mots est un digne successeur de Raymond Devos. C'est tout dire !

Samedi 05 Mai 2018 à 20h30 salle des fêtes

Entrée : 12 €



PHILIPPE CHEVALLIER « Chevallier ! »

Dans un monde en pleine ébullition et face à une sophistication technologique qui commence à nous taper sérieusement sur le système, comment rester droit dans ses bottes, sans bouillir, quand on a l'esprit chevaleresque ?

Dressant un diagnostic sur les maladies de notre époque, le Chevallier des bons mots et des fous rires, s'arme d'impatience pour pourfendre allègrement les travers d'un monde uniquement basé sur la consommation.

Fidèle à sa sympathique image de Monsieur Loyal de l'humour bien ciselé, le talentueux Philippe Chevallier nous fait entrer dans son univers jubilatoire avec subtilité, finesse et élégance.

Samedi 17 Novembre 2018 à 20h30 salle des fêtes

Entrée : 20 €



Des dates à noter dès maintenant sur vos agendas 2018.

Réservations en Mairie un mois avant chaque spectacle (03.27.60.82.20) (entrée gratuite jusque 12 ans)